



Dijon, le 17 novembre 2014

MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION NATIONALE,
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE



Le recteur

Pôle établissements et vie scolaire

Affaire suivie par :
Michelle Jacquinot
Proviseure vie scolaire

France Véret
Téléphone
03 80 44 86 33
Télécopie
03 80 44 87 85
Courriel

France.veret@ac-dijon.fr

2G rue général Delaborde
BP 81921
21019 Dijon Cedex

Monsieur le président,

Vous avez déposé une demande d'agrément en vue d'intervenir dans les établissements scolaires de l'académie.

Suite à l'avis favorable émis par le conseil académique des associations éducatives complémentaires de l'enseignement public, en date du 13 novembre 2014, j'ai décidé de vous accorder cet agrément pour une durée de 5 ans.

Je vous prie de croire, monsieur le président, en l'assurance de ma considération distinguée.


Denis Rolland

Monsieur Christian Veille
Président
2 impasse de l'Abbayotte
21110 Magny-sur-Tille